

CONSULTATION CITOYENNE

3^e stratégie nationale pour la biodiversité



LA CONSULTATION EN UN REGARD

Une consultation des citoyens pour nourrir la 3^e stratégie nationale biodiversité

Une consultation a été organisée en ligne du 22 mai au 5 juillet 2021 auprès des **citoyens** pour élaborer la troisième stratégie nationale pour la biodiversité.

Cette consultation ciblait l'ensemble de la population pour :

- Connaître la **perception** de la biodiversité des citoyens ;
- Faire émerger des **actions concrètes** en faveur de la biodiversité ;
- Comprendre les **modalités d'engagement actuels et futurs** des citoyens en faveur de la biodiversité.

En parallèle, une consultation à destination des acteurs a été organisée dans les territoires et s'est clôturée le 10 mai 2021.

Méthodologie

La consultation a pris la forme d'un questionnaire en ligne.

Les **questions fermées** ont fait l'objet d'une **analyse quantitative**. Les **questions ouvertes** ont fait l'objet :

- D'une **classification**, lorsqu'un référentiel d'analyse avait été préétabli en lien avec la consultation institutionnelle ;
- D'un **clustering**, avec création d'un référentiel en l'absence d'un référentiel préétabli.

Les chiffres clés

3.564
répondants

2.344
propositions

21.281
verbatim

GRANDS ENSEIGNEMENTS

#01 Des répondants aux profils variés et engagés

Les répondants ont des profils diversifiés en termes de territoires, de milieu de vie, de CSP. Les territoires ruraux et l'Île-de-France sont particulièrement représentés. La qualité des contributions (vocabulaire, détail des propositions) semble indiquer leur fort niveau d'implication sur les enjeux environnementaux.

02 Un engagement fort pour l'environnement

Les répondants semblent prêts à s'engager (80%) sur une plus forte évolution des leurs modes de consommation, de leurs habitudes à la maison. Ils aimeraient aussi davantage de biodiversité dans leurs espaces de vie : végétalisation, etc. Pour autant, une minorité souligne avoir atteint les limites de leur engagement.

#03 Un besoin de coercition pour sauvegarder la biodiversité

L'état de la biodiversité est jugé très dégradé, au niveau local comme mondial (par plus 80% des répondants). Cette dégradation est perçue comme une priorité qui nécessite plus de coercition et une réglementation stricte des atteintes à la nature.

#04 Des champs d'action prioritaires

La protection et reconquête des écosystèmes (*lutter contre la destruction des milieux et habitats naturels, pour la préservation de la faune etc.*) et la promotion d'un modèle socio-économique favorable à la biodiversité (19% et 17% des propositions) sont les deux grands champs d'action prioritaires.

#05 La sensibilisation et l'accompagnement, leviers privilégiés

Informier / sensibiliser le grand public (60% des propositions) et accompagner les acteurs (50%) constituent des leviers majeurs pour la mise en œuvre des propositions formulées. Les secteurs publics sont ciblés comme devant assurer cette mission.

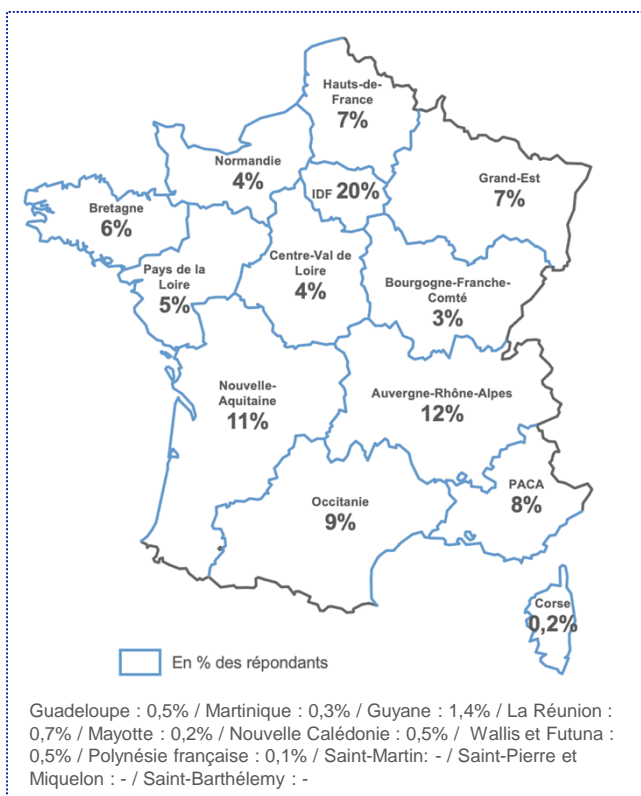
#06 Des acteurs plus ambitieux pour la protection de la biodiversité

Les associations environnementales sont perçues comme les premiers défenseurs de la biodiversité. Les répondants attendent également de la puissance publique et des entreprises d'en faire désormais davantage et d'avoir une plus grande ambition.

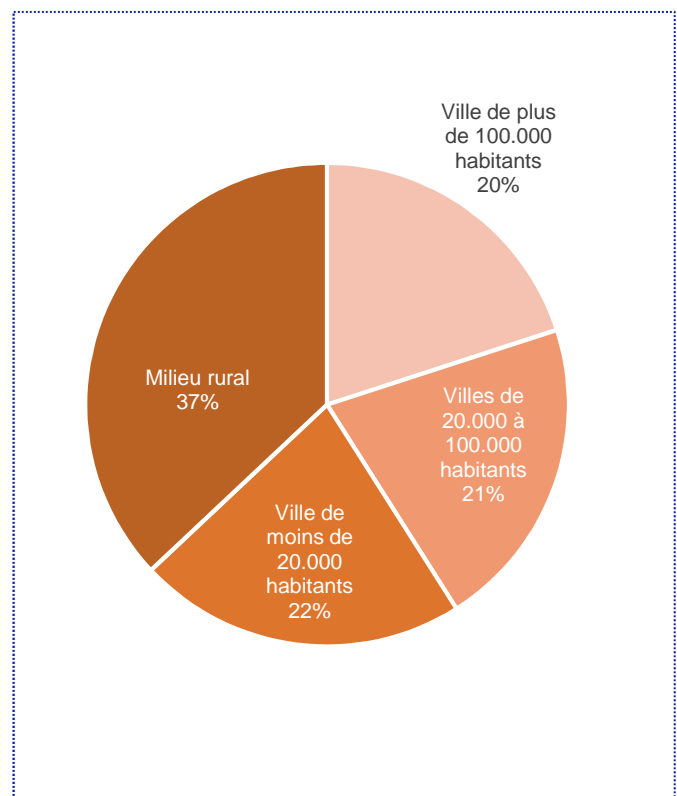
STRUCTURE DE LA PARTICIPATION

Une diversité des territoires...

La consultation s'est caractérisée par la diversité des territoires d'origine des répondants. Ainsi, si l'Île-de-France est fortement présente parmi les répondants (20%), d'autres territoires sont bien représentés : Auvergne-Rhône-Alpes (12%), Nouvelle-Aquitaine (11%), PACA (8%), Hauts-de-France (7%), Grand Est (7%). Un peu plus de 3% des répondants sont originaires d'Outre-Mer.



Répartition des répondants par territoires
(en % des répondants)



Répartition des répondants par milieux de vie
(en % de répondants)

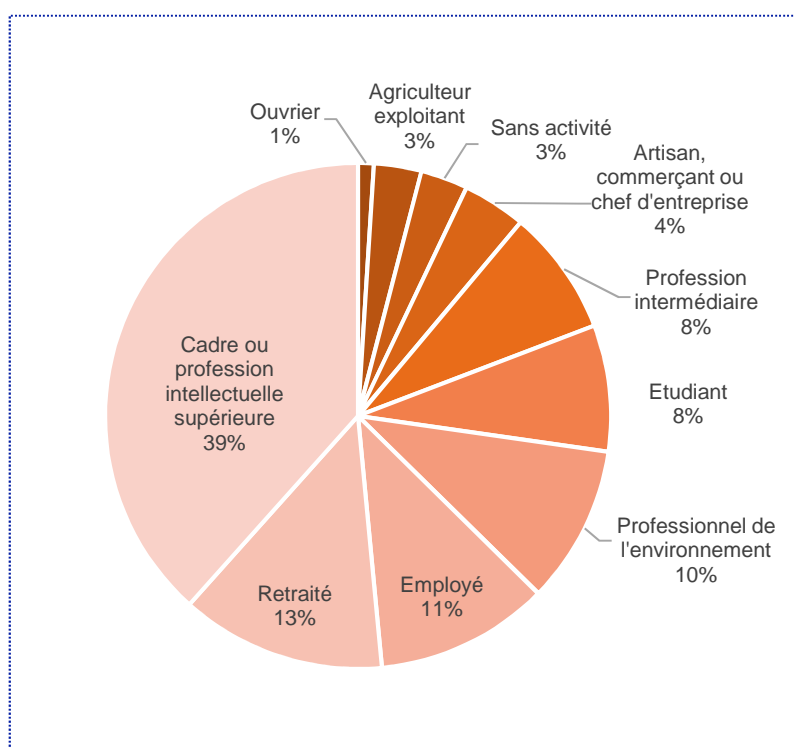
... et des milieux de vie

La consultation s'est également caractérisée par une diversité des milieux de vie des répondants. Les citoyens des milieux ruraux – habituellement peu mobilisés sur les exercices de participation – ont largement participé (37% des répondants). Les citadins représentent 63% des répondants, avec une représentation égale selon la taille de la ville d'habitation.

STRUCTURE DE LA PARTICIPATION

Une participation de l'ensemble des CSP

Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent un peu plus d'un tiers des répondants (39%). Viennent ensuite les retraités (13%), les employés (11%) et professionnels de l'environnement (10%). Certes peu représentés les artisans, commerçants, chefs d'entreprises (3%), personnes sans activité (3%) et agriculteurs exploitants (3%) ont également contribué.



Répartition des répondants par activité
(en % des répondants)

LA PERCEPTION DE LA BIODIVERSITE PAR LES CITOYENS

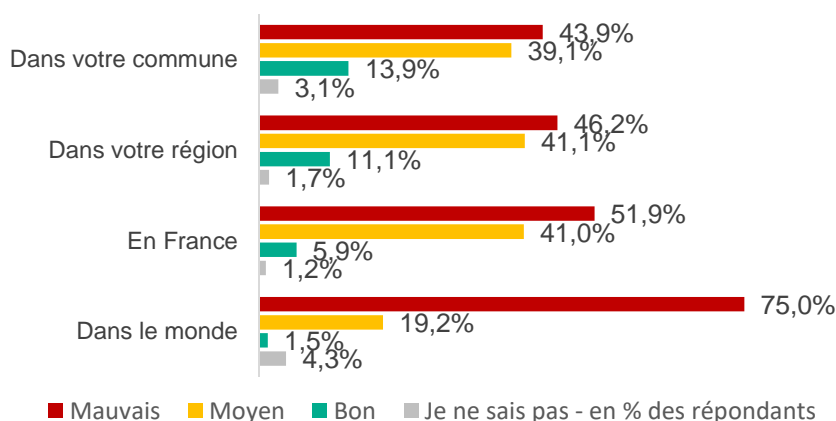
Les mots qui viennent spontanément à l'esprit des répondants relèvent d'abord de la **nature** (13% des verbatims), de la faune et de la flore (9%). Les mots « **vie** » et « **vivant** » sont cités (7%), puis ceux relevant de la **menace ou de l'extinction**. On peut relever des références à des **sensations** : la joie, au bien-être, la beauté et l'émerveillement, à l'apaisement ou au plaisir.



Plus des deux tiers des répondants (69,5%) sont en contact de la nature tous les jours et près d'un quart (21,6%) plusieurs fois par semaine. Les répondants expriment des motivations variées pour aller au contact de la nature. Ainsi, aucune ne se détache fortement (1/3 pour profiter des grands espaces, prendre l'air, 1/3 pour observer et connaître la nature, 1/3 pour être au contact des animaux).

ETAT DE LA BIODIVERSITE

Comment jugez-vous l'état de la biodiversité...



L'état de la biodiversité est jugé moyen voire mauvais, et plus dégradé à mesure que l'échelle prise en compte s'élargit. La **dégradation des milieux naturels** est la 1ère menace priorisée, puis viennent la **disparition des espèces, l'accumulation de déchets dans la nature et en mer** et la **pollution de l'eau**.

Les **associations environnementales** sont perçues comme des acteurs majeurs de protection de la biodiversité (80% des répondants). Les **collectivités** (54%), **citoyens** (55%), **l'Etat** (48%) et les **exploitants agricoles** (48%) sont perçus comme participant peu à sa protection.

AGIR POUR LA BIODIVERSITE

La réglementation stricte des atteintes à la nature est le premier moyen cité par les répondants lorsqu'on leur demande de les prioriser. Il est cité en premier par près d'un tiers des répondants (32,2% des répondants). **Les sanctions, l'augmentation des moyens accordés à la biodiversité et la sensibilisation, l'accompagnement des acteurs** sont également considérés comme des actions à privilégier.

Le renforcement du lien entre les Français et la nature est pour sa part peu cité. Il est cité comme le dernier moyen par près d'un répondant sur deux (45,8%). **L'évolution des modes de consommation** est le 1er moyen cité par les répondants lorsqu'on leur demande quels modes d'action ils souhaitent privilégier. Il est cité en premier par plus de la moitié des répondants (51,6% des répondants).

La modification des habitudes à la maison est également perçue comme un levier d'action privilégié.

LES PROPOSITIONS DES CITOYENS

Les thématiques des propositions

Les propositions visent principalement à :

1. Protéger et reconquérir les écosystèmes - 457 propositions

Plus d'1/3 des propositions mettent en avant les deux premiers objectifs.

- Priorité 1 : Lutter contre la destruction des milieux et habitats naturels (17%)
- Priorité 2 : Protéger la faune (16%)
- Priorités 3 : Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (8%) ; Sanctuariser des espaces naturels (7%)

Interdire la destruction des renards, précieux auxiliaires

Voter et faire respecter une loi pour interdire la destruction des renards, sans dérogation possible notamment par les préfets, pour favoriser leur présence, qui permet aux agriculteurs de se débarrasser de milliers de rongeurs, gratuitement plutôt que de payer pour utiliser des pesticides, nocifs pour l'environnement, la santé humaine et les autres animaux, notamment les rapaces qui sont également de précieux auxiliaires.

2. Promouvoir un modèle socio-économique favorable à la biodiversité – 405 propositions

Dans cette thématique, les propositions visent particulièrement à :

- Priorité 1 : Réduire et faire évoluer les modes de consommation (18%)
- Priorité 2 : Intégrer les enjeux de biodiversité dans les transports (13%)
- Priorités 3 : Soutenir une agriculture durable (9,6%), intégrer les enjeux de biodiversité dans la transition énergétique (9%) et limiter les emballages / interdire le plastique (9%)

Responsabiliser l'acte de consommer au regard des impacts sur la biodiversité

Les institutions conçoivent et généralisent un label d'impact des produits et services (notamment financiers et bancaires) sur la biodiversité par une qualification à effet comportemental permettant au consommateur de privilégier des choix de consommateurs favorables à la biodiversité.

3. Choisir un modèle d'aménagement sobre, inclusif et résilient – 376 propositions

Dans cette thématique, les propositions visent particulièrement à :

- Priorité 1 : zéro artificialisation nette (21%)
- Priorité 2 : Limiter l'urbanisation et les nouvelles constructions (grands projets, centres commerciaux, etc.) (20%) – tandis que 17,8% proposent de construire en prenant en compte la biodiversité.
- Priorité 3 : Développer les espaces végétalisés en ville (18%)

Mieux prendre en compte la biodiversité dans le cadre de la construction et l'aménagement du territoire

Lors de projets de construction, l'État doit donner les moyens d'expertiser les projets et de contrôler la cohérence du projet à l'échelle économique mais aussi environnementale et sociale. La dimension environnementale doit par exemple passer par la préservation de sites naturels (sols, sites boisés, marais, ...), l'intégration de programme de préservation de la biodiversité et de sensibilisation des habitants ou utilisateurs.

4. Améliorer le pilotage des politiques publiques de biodiversité – 351 propositions

Dans cette thématique, les propositions visent particulièrement à :

- Priorité 1 : renforcer la coercition en matière de biodiversité (23%)
- Priorité 2 : donner la parole aux acteurs terrain de la biodiversité (10%)
- Priorité 3 : responsabiliser les décideurs / gagner en ambition face aux menaces pesant sur la biodiversité (9%).

LA MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS

Les principaux objectifs poursuivis par les participants dans leurs propositions :

1. La sensibilisation (24% des verbatims)
2. La préservation des sols, la qualité des rivières et la biodiversité qu'ils abritent (15%)
3. La lutte contre les pollutions (14%).
4. L'augmentation de la surface des habitats naturels (10%)
5. La lutte contre la surexploitation des ressources (5%)
6. L'amélioration de l'alimentation (4,3%), etc.

L'échelle de mise en œuvre des propositions :

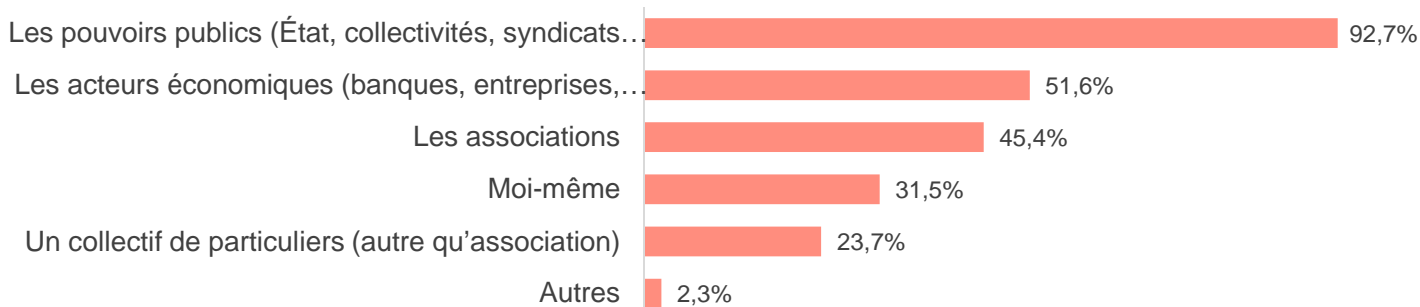
- L'échelle nationale est perçue par plus de la moitié des répondants comme l'échelle la plus pertinente pour déployer leur proposition (55,0% des propositions).
- L'échelle locale est ensuite privilégiée par un quart des répondants (26,5%). Au niveau local, les échelles communales (32,5%) et intercommunales (27,7%) sont mises en avant par plus d'un quart des répondants respectivement.

Les leviers à activer des propositions

Les propositions tendent à combiner plusieurs leviers, dont les trois prioritaires sont :

- **L'accompagnement des acteurs** pour changer leurs pratiques et modèles (60% des propositions)
- L'adoption de nouvelles règles (59%)
- L'information, l'éducation et la sensibilisation (50%)

Les principaux acteurs qui doivent agir en faveur de ces propositions :



1 répondant sur 2 se sent capable d'en faire plus pour protéger la nature, et 1/4 considère en faire déjà beaucoup.

80% des répondants sont prêts à s'engager pour la mise en œuvre de leur proposition, par...

1. La sensibilisation de son entourage ou de la population (15% des verbatims)
2. L'implication dans une association ou collectif (15%)
3. L'action au quotidien (12%)
4. La promotion (12%) – par exemple via les réseaux sociaux
5. La rencontre des acteurs concernés (élus, agriculteurs etc. – 11%)

Parmi les actions d'ores et déjà effectuées par les citoyens (dans les deux dernières années), on retrouve :

1. Le changement de son alimentation et mode de vie (17% des verbatims),
2. L'accueil de la biodiversité dans son espace de vie ou de travail (16%)
3. La réduction des déchets (tri, compost, vrac... - 11%)

Ce qui a déclenché cette prise de conscience et le changement de comportement est d'abord la constatation directe de certains dégâts sur la nature, puis le visionnage d'un reportage / documentaire ou la lecture d'un article sur le sujet ou la participation à un événement public (conférence, débat, ...).